



---

---

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

---

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

de l'Assemblée

Le mardi 17 mai 2011 — N° 27

**Président de l'Assemblée nationale :**  
**M. Jacques Chagnon**

---

**QUÉBEC**



La séance est ouverte à 13 h 45.

\_\_\_\_\_

### **AFFAIRES COURANTES**

#### **Déclarations de députés**

Mme Vien (Bellechasse) fait une déclaration concernant la Semaine québécoise des personnes traumatisées craniocérébrales.

\_\_\_\_\_

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration concernant la Journée mondiale de l'hypertension.

\_\_\_\_\_

Mme Doyer (Matapédia) fait une déclaration concernant un projet de loi pour enrayer l'utilisation de l'eau embouteillée dans toutes les écoles du Québec.

\_\_\_\_\_

M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière) fait une déclaration concernant la participation au « Relais pour la vie », parce que le cancer ça concerne tout le monde.

\_\_\_\_\_

M. Lehouillier (Lévis) fait une déclaration concernant le nouvel investissement dans le transport en commun à Lévis.

\_\_\_\_\_

**17 mai 2011**

---

M. Curzi (Borduas) fait une déclaration concernant la campagne du Conseil supérieur de la langue française « Le français, langue commune au Québec ».

\_\_\_\_\_

À 13 h 53, M. Gendron, troisième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

\_\_\_\_\_

Les travaux reprennent à 14 h 11.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **Dépôts de documents**

M. Hamad, ministre des Transports, dépose :

Les rapports annuels de gestion de la Société de l'assurance automobile du Québec, du Fonds d'assurance automobile du Québec et de l'agence Contrôle routier Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2010.

(Dépôt n° 235-20110517)

\_\_\_\_\_

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 7 avril 2011 par M. Marceau (Rousseau), concernant les services du centre local de services communautaires (CLSC) dans la municipalité de Saint-Calixte;

(Dépôt n° 236-20110517)

**17 mai 2011**

---

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 14 avril 2011 par Mme Maltais (Taschereau), concernant le soutien aux personnes souffrant de fibromyalgie.

(Dépôt n° 237-20110517)

M. le président dépose :

Une lettre, en date du 12 mai 2011, que lui a adressée M. Amir Khadir, député de Mercier, concernant son intention de soulever des questions de directive concernant la présentation du projet de loi 19, Loi prévoyant un régime temporaire concernant la représentation électorale et suspendant l'application de certaines dispositions de la Loi électorale;

(Dépôt n° 238-20110517)

Une lettre, en date du 12 mai 2011, que lui a adressée M. Thierry Vandal, président-directeur général d'Hydro-Québec, concernant la liste des contrats et contrats-cadres attribués par Hydro-Québec et la Société d'Énergie de la Baie-James de 2000 au 31 août 2010;

(Dépôt n° 239-20110517)

Les contrats d'Hydro-Québec attribués de 2000 au 31 août 2010;

(Dépôt n° 240-20110517)

Les contrats-cadres d'Hydro-Québec attribués de 2000 au 31 août 2010;

(Dépôt n° 241-20110517)

Les contrats de la Société d'Énergie de la Baie-James attribués de 2000 au 31 août 2010 et les contrats-cadres attribués de 2000 au 31 août 2010.

(Dépôt n° 242-20110517)

### **Dépôts de rapports de commissions**

Mme Malavoy (Taillon), à titre de présidente, dépose :

**17 mai 2011**

---

Le rapport de la Commission de l'aménagement du territoire qui, le 9 mai 2011, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de l'étude de la pétition n° 48-20110315, concernant le surpeuplement des logements au Nunavik. Ce rapport contient 4 recommandations.

(Dépôt n° 243-20110517)

### **Dépôts de pétitions**

M. Caire (La Peltrie) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 544 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le ministre responsable de la Réforme des institutions démocratiques et de l'Accès à l'information.

(Dépôt n° 244-20110517)

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,  
M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 128 citoyens et citoyennes de la circonscription de Lac-Saint-Jean, concernant la localisation des bureaux du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

(Dépôt n° 245-20110517)

\_\_\_\_\_

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement,  
Mme Richard (Marguerite-D'Youville) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 160 citoyens et citoyennes de Granby et de sa région, concernant le renversement du flux de pétrole dans l'oléoduc Montréal-Portland.

(Dépôt n° 246-20110517)

**17 mai 2011**

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. St-Arnaud (Chambly) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 490 citoyens et citoyennes de Granby et de sa région, concernant les conséquences environnementales du projet « Trailbreaker » de l'oléoduc Montréal-Portland.

(Dépôt n° 247-20110517)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, Mme Ouellet (Vachon) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 759 citoyens et citoyennes de Granby et de sa région, concernant les conséquences environnementales du projet d'oléoduc Montréal-Portland.

(Dépôt n° 248-20110517)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Arcand, ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, retire certains propos non parlementaires.

### **Motions sans préavis**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Charest, premier ministre, conjointement avec Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

**17 mai 2011**

---

QUE l'Assemblée nationale souligne l'œuvre de Paul Gérin-Lajoie, l'un des acteurs principaux de la Révolution tranquille et premier député du gouvernement de Jean Lesage à avoir assumé la fonction de ministre de l'Éducation du Québec;

QUE sa contribution à la démocratisation de l'enseignement, à l'ouverture du Québec sur le monde et à la coopération internationale sont un héritage indissociable de l'avènement du Québec moderne.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 84.1 et 185 du Règlement, M. Charest, premier ministre, conjointement avec M. Fournier, ministre de la Justice, Mme Marois, chef de l'opposition officielle, M. Gaudreault (Jonquière), M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, Mme Roy (Lotbinière), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et M. Khadir (Mercier), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée internationale de lutte contre l'homophobie, dont le thème cette année est « Couples de même sexe : une histoire d'amour »;

QU'à cette occasion, l'Assemblée nationale salue l'apport de toutes les personnes et de toutes les organisations qui luttent contre l'homophobie et qu'elle réitère sa volonté de faire du Québec une société sans préjugé à l'égard des communautés gaie, lesbienne, bisexuelle, transsexuelle et transgenre.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose :

**17 mai 2011**

---

QUE la Commission de l'aménagement du territoire, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 13, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, procède à des consultations particulières et tiennent des auditions publiques le 24 mai 2011 et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

Union des municipalités du Québec  
Fédération québécoise des municipalités  
Ville de Montréal  
Ville de Québec

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chaque organisme soit de 15 minutes et l'échange avec les membres de la commission soit d'une durée maximale de 45 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84.1 et conformément à l'article 146 du Règlement, M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose :

17 mai 2011

---

QUE la Commission de l'économie et du travail, dans le cadre de l'étude du projet de loi n° 11, Loi modifiant la Loi sur les régimes complémentaires de retraite et permettant que l'option d'une rente servie par la Régie des rentes du Québec soit offerte en cours d'existence de certains régimes dans le secteur des pâtes et papiers, procède à des consultations particulières et tienne des auditions publiques les 24 et 25 mai 2011 et qu'à cette fin elle entende les organismes suivants :

Abitibi-Bowater  
Kruger  
Syndicat canadien des communications, de l'énergie et du papier  
Fédération des travailleurs et travailleuses du papier et de la forêt  
Retraités Abitibi-Bowater de la Mauricie  
Coalition regroupant les retraités d'Abitibi-Bowater de Donnacona, de Clermont, du Saguenay-Lac-St-Jean  
Fédération des associations des retraités du Québec  
Fédération de l'âge d'or du Québec  
Travailleurs de Kruger-Wayagamack  
Comité des retraités non syndiqués d'Abitibi-Bowater  
Institut sur la gouvernance  
Monsieur Patrick Marier  
Monsieur Jacques Légaré

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques préliminaires partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la durée maximale de l'exposé de chacun des organismes soit de 10 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 35 minutes partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

**17 mai 2011**

---

QUE la durée maximale de l'exposé de la Coalition regroupant les retraités d'Abitibi-Bowater de Donnacona, de Clermont, du Saguenay-Lac-St-Jean soit de 20 minutes et l'échange avec les membres de la Commission soit d'une durée maximale de 55 minutes partagées également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QU'une période de 15 minutes soit prévue pour les remarques finales partagée également entre le groupe parlementaire formant le gouvernement et les députés de l'opposition;

QUE la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

\_\_\_\_\_

Conformément à l'article 129 du Règlement, Mme Roy, leader du deuxième groupe d'opposition, propose :

QUE le député de Beauce-Nord soit nommé membre permanent de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles en remplacement du député de Chauveau;

QUE ce changement prenne effet immédiatement.

La motion est adoptée.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture et de l'éducation, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 82, Loi sur le patrimoine culturel;

**17 mai 2011**

---

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 89, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement afin d'en renforcer le respect;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 5, Loi modifiant la Loi sur les impôts, la Loi sur la taxe de vente du Québec et d'autres dispositions législatives; puis afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 130, Loi abolissant le ministère des Services gouvernementaux et la Société québécoise de récupération et de recyclage et mettant en œuvre le Plan d'action 2010-2014 du gouvernement pour la réduction et le contrôle des dépenses en abolissant et en restructurant certains organismes et certains fonds;
- la Commission de la santé et des services sociaux, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 127, Loi visant à améliorer la gestion du réseau de la santé et des services sociaux.

---

M. Gendron, troisième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de la santé et des services sociaux se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la commission se saisisse de pétitions;
- la Commission des relations avec les citoyens se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la commission se saisisse de pétitions et afin de procéder à l'organisation des travaux de la commission.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

Le président entend les représentations de M. Khadir (Mercier), M. Bédard, leader de l'opposition officielle, Mme Roy, leader du deuxième groupe d'opposition et M. Fournier, leader du gouvernement, concernant la présentation du projet de loi n° 19, Loi prévoyant un régime temporaire concernant la représentation électorale et suspendant l'application de certaines dispositions de la Loi électorale.

17 mai 2011

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 et 59 du Règlement, Mme Roy, leader du deuxième groupe d'opposition, dépose :

Copie du texte de la motion qu'elle a présentée le 16 mars 2011, concernant le Directeur général des élections du Québec.

(Dépôt n° 249-20110517)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 et 59 du Règlement, M. Bédard, leader de l'opposition officielle, dépose :

Copie d'un extrait du Journal des débats concernant la *Loi électorale*.

(Dépôt n° 250-20110517)

M. le président prend la question en délibéré.

---

M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 18 mai 2011, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Caire (La Peltrie).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du ministre de la Santé et des Services sociaux qu'il implante dans les meilleurs délais le mode de financement des établissements hospitaliers basé sur les activités suivant les recommandations contenues dans le rapport Castonguay de février 2008 et le rapport 2010-2011 du Vérificateur général du Québec.

---

17 mai 2011

---

## AFFAIRES DU JOUR

### Motions du gouvernement

M. Fournier, ministre de la Justice, informe l'Assemblée que Son Honneur le lieutenant-gouverneur a pris connaissance de la motion qui suit et en recommande l'étude. En conséquence, M. Fournier, ministre de la Justice, propose :

QUE l'Assemblée nationale :

- I** Fasse siennes la position et les justifications du gouvernement exposées dans sa réponse au rapport du comité de la rémunération des juges pour la période 2010-2013, déposé devant l'Assemblée nationale le 17 février 2011;
- II** Approuve les recommandations 2, 4, 6, 8, 10, 12, 15, 17, 18, 19, 20, 22, 23 et 24, en précisant que:
  - En ce qui concerne les recommandations 8, 18 et 24, le remboursement partiel des frais de représentation et d'expertises encourus par les conférences de juges est consenti sans admissions quant au pouvoir du comité de formuler ces recommandations et quant à l'évaluation des pourcentages établis par le comité aux fins du remboursement;
  - La recommandation 6 est approuvée sauf le libellé des modifications aux articles 92 et 116 de la *Loi sur les tribunaux judiciaires* proposé par le comité;
- III** Modifie les recommandations 1, 9 et 14 relatives au traitement des juges de la Cour du Québec, des juges des cours municipales de Laval, Montréal et Québec et des juges municipaux rémunérés à la séance, en retranchant, pour les années 2011-2012 et 2012-2013, la portion des augmentations salariales correspondant à une compensation pour la hausse des primes d'assurance, de telle sorte que le traitement de ces juges soit établi comme suit :

Recommandation 1 (juges de la Cour du Québec)

**17 mai 2011**

---

- au 1<sup>er</sup> juillet 2010 : 225 737 \$ (traitement au 30 juin 2010 majoré de 2,02 %);
- au 1<sup>er</sup> juillet 2011 : 227 488 \$ (augmentation de 0,78 %);
- au 1<sup>er</sup> juillet 2012 : 230 723 \$ (augmentation de 1,42 %);

Recommandation 9 (juges des cours municipales de Laval, Montréal et Québec)

- au 1<sup>er</sup> juillet 2010 : 192 464 \$ (traitement au 30 juin 2010 majoré de 0,5 %);
- au 1<sup>er</sup> juillet 2011 : 193 861 \$ (augmentation de 0,73 %);
- au 1<sup>er</sup> juillet 2012 : 196 425 \$ (augmentation de 1,32 %);

Recommandation 14 (juges municipaux rémunérés à la séance)

- au 1<sup>er</sup> juillet 2010 : 192 464 \$ (traitement maximal au 30 juin 2010 majoré de 0,5 %);
- au 1<sup>er</sup> juillet 2011 : 193 861 \$ (augmentation de 0,73 %);
- au 1<sup>er</sup> juillet 2012 : 196 425 \$ (augmentation de 1,32 %);

- IV** Modifie les recommandations 3, 5, 7, 11, 13, 16, et 21 afin de retrancher la mention selon laquelle ces recommandations sont faites pour la durée du mandat du comité.

Après débat, la motion est adoptée.

**Projets de loi du gouvernement**

*Adoption du principe*

M. Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, propose que le principe du projet de loi n° 13, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 13 est adopté.

**17 mai 2011**

---

M. Dutil, leader adjoint du gouvernement, propose que le projet de loi n° 13 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée.

---

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 12 mai 2011, sur la motion de M. Hamad, ministre des Transports, proposant que le principe du projet de loi n° 2, Loi concernant la construction d'un tronçon de l'autoroute 73, de Beauceville à Saint-Georges, soit maintenant adopté.

#### **Débats de fin de séance**

L'Assemblée tient un débat de fin de séance sur une question adressée par M. Gaudreault (Jonquière) à Mme Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, concernant les contrats pour les compteurs intelligents d'Hydro-Québec.

---

À 18 h 14, Mme Houda-Pepin, première vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

---

Les travaux reprennent à 19 h 30.

---

17 mai 2011

---

**Projets de loi du gouvernement**

*Adoption du principe*

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Hamad, ministre des Transports, proposant que le principe du projet de loi n° 2, Loi concernant la construction d'un tronçon de l'autoroute 73, de Beauceville à Saint-Georges, soit maintenant adopté.

---

À 21 h 29, M. Ouimet, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 18 mai 2011, à 9 h 45.

*Le Président*

**JACQUES CHAGNON**